dit beaucoup de paroles, et qu'en fait d'hommes et d'idées, on y trouve à peu près ce qu'on trouve ailleurs. »

Au *casino* de Biarritz, le jeu tient cour plénière, et la dame de pique est l'objet d'un culte fervent. Là, une foule de viveurs passe une partie de chaque nuit à regarder de petits cartons, se ouchant vers le matin avec quelques milliers de francs de plus ou de moins.

Il ne se passe guère de saison sans qu'un joueur trop heureux soit exécuté. De la l'adage d'un sceptique : *Timeo Danaos et chartas ferentes;* « Je crains les grecs, surtout lorsqu'ils apportent des cartes » ou qu'ils se préparent une portée au baccarat, c'est-à-dire une série de cartes gagnantes à leur profit.

Quant au *casino* de Monte-Carlo, dirigé par le petit père Blanc, sa réputation est non pas européenne, mais universelle. Ici, on ne vient que pour jouer, et c'est la roulette qui règne. Approchons-nous et étudions avec le dessinateur Bertall les physionomies si différentes des joueurs : « Il y a le joueur terrible, le froid, le vigoureux, l'enjoué, le mélancolique, le fatal, l'endormi, le méthodique, le nerveux, le désespéré; celui qui pique son carton pendant une demi-heure et joue la martingale; celui qui, pour lasser la veine, met sur la gauche son porte-crayon qui était sur la droite et aligne symétriquement son or qu'il tenait sur deux piles depuis le commencement de la partie; celui qui joue debout parce qu'il perd quand il est assis; celui qui joue assis parce qu'il perd quand il est debout; celui qui ne joue que lorsque, dans la matinée, il a pu toucher le dos d'un bossu; celui qui ne met sur la rouge que lorsqu'il est à côté d'une brune; celui qui ne met sur la noire que lorsqu'il est placé à côté d'une blonde, etc. »

Ainsi que les livres, les *casinos* ont leurs destinées. Celles du *casino* de Fontarable sont bien tristes. Jadis le *casino* de Fontarabie était en pleine prospérité sous l'œil vigilant de M. Dupressoir, l'ancien fermier des jeux de Hade, *el padre Dupressoria*, comme on l'appelait de l'autre côté de la Bidassoa. Au bas de la fortification s'élèvent des constructions coquettes où naguère encore retentissait le bruit de la roulette, à la grande jubilation des baigneurs venus en foule, qui de Biarritz, qui de Paris, qui de Bayonne, qui de Saint-Jean-de-Luz, qui d'Arcachon. La petite ville de Fontarabie commençait à respirer et à renaître à l'aisance. Mais voilà que le gouverneur de la province de Guipuscoa et le commandant de la place sont pris d'une subite inquiétude. Leurs alarmes étaient d'ailleurs justifiées dans une certaine mesure; car, deux ou trois fois, des carlistes, dignes disciples du vénérable curé de Santa-Cruz, s'étaient présentés à l'improviste au *casino* avec la prétention de faire sauter la banque, sans avoir au préalable déposé sur la table le moindre réal. Pour échapper à leurs atteintes, on avait été obligé d'embarquer précipitamment caisse, croupiers, joueurs et joueuses, et d'aller chercher la sécurité sur une terre moins fertile en carlistes. Voilà pourquoi les autorités décrétèrent la fermeture du *casino* de Fontarabie.

Nice, la ville élégante par excellence, ne possède pas de *casino;* mais les riches et les gens du « high life » trouvent sur la place du cercle de la Méditerranée, ou dans la ville le cercle Masséna.

La plupart des *casinos* des villes d'eau sont construits aux frais de ces villes par les soins de la municipalité. Dans quelques-unes cependant ce sont des sociétés financières qui les établissent.

Casino Castel, établissement ainsi nommé parce qu'il est situé rue Castel; il fut fondé le 4 février 1859 par M. Pellugot. C'est une vaste salle, avec une double série de galeries au rez-de-chaussée et au premier étage. Au milieu est l'arène où l'on danse les jours de bal, c'est-à-dire les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, et où l'on s'assied les autres jours pour entendre des concerts qui ont fait la célébrité d'Arban. Au fond, et de plain-pied avec la salle de bal, est située le promenoir. Il est éclairé par quatre ou cinq lustres, et les murailles sont décorées de portraits en pied de femmes célèbres à des titres bien différents; on est étonné à juste titre d'en trouver certaines dans ce temple de la chorégraphie : Jenny Colon, Mme de Stael, la duchesse d'Abrantès, Marie Dorval, Rachel et Mme Emile de Girardin, Mme de Genlis et Fanny Elssler, Mme Campan et Jenny Vertpré, Mme Récamier et Mlle Mars, la Malibran et Mlle Georges, Mme Boulanger et Mlle Duchesnois.

Toute la haute bicherie parisienne se donne, durant l'hiver, rendez-vous au casino Cadet, cette bicherie qui passe à Mabille ses quartiers d'été. Le plancher de ce sanctuaire chorégraphique a frémi naguère sous les bonds des *Pieds qui r'muent* célèbres. « Or, jeune homme, » dit, dans les *Mémoires de Rigolboche*, la biche Alida à un daim récemment arrivé de sa province et qui veut se lancer dans le tourbillon des amours faciles, « puisque tu tiens à avoir la fond le casino Cadet, suis bien mon raisonnement. Je vais t'en montrer les habitants et les habitantes. Tu vois, bien là-bas cette demoiselle qui a l'air d'une femme *chic?* C'est Rosalba Cancan, une charmante fille qui danse ledit cancan comme personne, excepté Marguerite la huguenote, qui en est la reine. Celle qui est en face, c'est Nini Belles-Dents; son amie, c'est Hortense, Hortense la riche, comme on la nomme ici. Elle nage dans les billets de banque, mais elle jette l'or par les fenêtres. Les mauvaises langues assurent qu'un joli jeune homme fait pied de grue sous sa croisée, histoire de recueillir les louis qui tombent... »

Mais quittons le salon de conversation, ou plutôt la salle de commerce, pour aller flâner sur les bas-côtés de l'arène chorégraphique. Ici sont les étoiles de moyenne ou d'infime grandeur, qui n'osent pas encore se mêler aux astres, et qui cependant se lèveront peut-être demain au zénith du demi-monde. C'est à peine si, de temps à autre, elles osent s'aventurer dans le grand promenoir. Femmes de chambre émancipées ou couturières en rupture d'aiguille, elles restent dans les bas-côtés, où elles attendent cette providence qui s'appelle M. Tout-le-Monde.

Les beautés du casino ont eu leur poëte; Alfred Delvau les a chantées dans les vers suivants :

Leurs cheveux voletteut au vent
En petites mèches mutines
Et l'on voit trotter en avant
Le museau noir de leurs bottines.

La robe se retrousse un peu,
La gorge en relief se dénoche,
Faut-il pas faire ce qu'on peut,
Quand belle on est, pour qu'on le sache?

Puis c'est l'harmonieux froufrou
Que chante l'étoffe de soie,
Quand, pour mieux rendre un homme fou,
La hanche se cambre et se pioie.

Puis encor ce sont des parfums
Aphrodisiaques en diable,
Comme en ont parfois les défunts
Dans leurs cercueils en bois d'érable.

Le casino a été construit sur les plans de M. Charles Duval. L'entrée consiste dans un corridor très-étroit au-dessus duquel siége le Grand-Orient de France.

Le casino a été dirigé pendant longtemps par Markowski, qui a également fondé le casino d'Asnières, succursale d'été du casino Cadet. C'est le bal où les joyeux canotiers aiment à faire escale en compagnie de leurs canotières.

Le soir à minuit, au sortir du casino d'Asnières, la gare du chemin de fer présente un coup d'œil des plus pittoresques. Ce monde interlope, qui passe sa vie une jambe en l'air, fait entendre des glapissements de renards, des mugissements de ruminants, des piaulements de poulets et des braiements. On croirait que l'étymologie d'Asnières a raison : *Asinariæ, a gregibus asinorum dictæ.*

Casino de Paris, établissement du Prince Murat, dans lequelle se trouvait Jéricho. C'est de cette plaine, d'une admirable fertilité, que se tirait le baume de Judée.

* **CASIUS**, nom sous lequel Jupiter était adoré en divers lieux : sur le mont Casius, en Egypte; à Cassiopé, dans l'île de Corfou, ville où, au rapport de Suétone, Néron débarqua chantant un hymne en l'honneur de Jupiter Casius; à Péluse, où le dieu était figuré sous les traits d'un jeune homme, étendant les bras et tenant d'une main une orange. Dans les deux premiers endroits, il était représenté sous la forme d'un rocher, sans figure humaine, avec un aigle à côté.

CASMAGA s. m. (ka-sma-ga). Bot. Liane des Philippines.

CASMÈNE, ancienne ville de Sicile, bâtie par les Syracusains vers la XXXIIe olympiade.

CASMILA, femme de Métabus, roi des Volsques, et mère de Camilla. (*Enéide.*)

CASMILE, un des Cabires. V. CADMILE, dans ce *Supplément*.

CASPÉRIE, femme de Rhétus, roi des Marrubes. Elle eut un commerce incestueux avec son beau-fils.

CASPHIN, ancienne ville forte de la Palestine, possédée successivement par divers peuples. Judas Macchabée s'en empara et y fit un tel carnage, dit l'Ecriture, que l'étang voisin, qui avait 2 stades de largeur, était teint du sang des morts.

* **CASQUE** s. m. — Nom donné à des chiens marrons qu'on voit souvent par troupes dans les bois des îles de l'Amérique.

CASSAGNE (Armand-Théophile), dessinateur et peintre français, né au Landin (Eure) en 1823. Sans fortune, il fit des études incomplètes, devint, à dix-neuf ans, professeur d'écriture à Rouen et fut nommé, en 1847, expert pour les écritures près les tribunaux de cette ville. M. Cassagne se mit alors à faire une étude toute particulière de la calligraphie du moyen âge dans les manuscrits de cette époque. Poussé par son goût pour les arts, il se rendit en 1852 à Paris, où il s'adonna avec ardeur à l'étude du dessin et de la lithographie, puis à celle de la peinture à l'aquarelle et à l'huile. M. Cassagne a exposé un assez grand nombre d'œuvres, parmi lesquelles nous citerons : *Vue de Pontin-Royans*, dessin (1857); sept aquarelles représentant le *Château de Pierrefonds*, et diverses vues (1859); l'*Escalier des bateaux de Saint-Cloud*, le *Mont-Saint-Michel*, la *Roches-Fées*, aquarelles (1861); *Chemin creux*, les *Bruyères de Cernay* (1863); *Lisière de bois, Intérieur de bois*, aquarelles (1864); *Cernay, Bords de la Divette*, aquarelles (1865); *Forêt de sapins, Intérieur de forêt*, aquarelles (1866); *Chênes du bois de Boulogne*, le *Hêtre de la Chaire Marie*, aquarelles; *Intérieur de forêt, Rayons de soleil dans les bois*, peintures à l'huile (1867); *Forêt de Fontainebleau, Environs de Falaise*, aquarelles, et deux tableaux à l'huile, *Vallée du Charlemagne, Forêt* (1868); les *Hauteurs du mont Usy, Dormoir du nid de l'aigle* et six aquarelles (1869); *Route sur la Tillaie* (1870); les *Géants de la forêt*, le *Printemps dans la forêt* (1872); le *Soir, Solitude* (1873); la *Forêt en automne, A travers les rochers* et une aquarelle, les *Hauteurs de la Salle* (1874); le *Plateau des fées*, l'*Allée de Sully* et l'*Etang des carpes* (1875); les *Derniers rayons du soleil dans la vallée de la Chambre* (1876), etc. Outre ces peintures et ces aquarelles, dans la plupart desquelles il a reproduit avec talent des vues de la forêt de Fontainebleau, M. Cassagne a fait paraître des dessins lithographiés : la *Normandie* (1852); les *Bords du Rhin* (1854); le *Duché de Luxembourg* (1855); l'*Auvergne* (1856). Enfin, il a publié les ouvrages suivants : la *Perspective du paysagiste* (1861, in-fol., avec 20 planches); *Traité pratique de perspective* (1866, in-8°); *Guide pratique pour les différents genres de dessin* (1873, in-8°); *Traité d'aquarelle* (1875, in-8°), etc.

* **CASSAGNES-BÉGONHÈS**, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S. de Rodez; pop. aggl., 321 hab. — pop. tot., 1,281 hab. Dépôts de poudre.

CASSAM s. m. (kass-samm). Vicaire d'un moulah.

CASSANDRE s. f. (kass-san-dre — nom propre). Planète découverte par C.-L.-F. Peters, le 23 juillet 1871.

Cassandre se mettant sous la protection de Pallas, statue de marbre, par Aimé Millet. Debout et n'ayant d'autre vêtement qu'une draperie qui s'enroule autour de son bras droit, la fille de Priam enlace l'autel que surmonte l'effigie de Pallas. La main gauche tendue, la tête renversée, les regards suppliants, elle implore l'appui de la déesse. Son corps a des formes amples et robustes, mais ses mouvements expriment bien la désolation et la prière. Sa taille se ploie et se cambre douloureusement; son sein se creuse, ses bras se tordent. Sa jambe droite est légèrement repliée, le pied étant placé sur une marche plus élevée que celle où pose le pied gauche. Sa draperie recouvre en partie l'autel étroit, auquel est suspendue une couronne de laurier.

Cette statue, à l'exécution de laquelle M. Millet a apporté le plus grand soin, n'a pas obtenu au Salon de 1877, où elle a été exposée, tout le succès que l'artiste pouvait en espérer. Le public s'intéressait médiocrement, peut-être, aux beautés du quatrième classique. Quant aux critiques, ils ont généralement reconnu que les formes ne manquaient pas d'élégance et de noblesse; mais quelques-uns ont reproché à l'œuvre de n'être pas suffisamment expressive et émouvante. « Cette Cassandre au corps florissant, qui développe, sous toutes ses formes, de belles rondeurs, a dit M. Paul de Saint-Victor, n'est point, à coup sûr, la prophétesse effrénée d'Eschyle, ni même la suppliante éperdue de Virgile. C'est sur un rhythme de tirade froidement cadencée qu'elle enlace le piédestal de Pallas. L'attitude est savamment développée, l'exécution est sage et correcte; mais ce groupe estimable manque essentiellement de vie, de signification, d'éloquence. Il ne dit rien à l'imagination, il parle aux yeux sans les retenir. »

* **CASSEL**, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. d'Hazebrouck; pop. aggl., 3,069 hab. — pop. tot., 4,258 hab.

CASSIÉPÉE ou **CASSIOPÉE**, fille d'Arabus, femme de Phénix et mère d'Atymnius, qu'elle eut de Jupiter.

CASSIINE s. f. (kass-si-ne — rad. *casse*). Chim. Principe de la casse.

CASSINO, bourg d'Italie, sur la rive gauche de la Bormida, province et à 16 kilom. S. d'Alexandrie; 3,500 hab.

CASSIOÏDE adj. (kass-si-o-i-de — rad. *casse*). Bot. Qui ressemble à la casse.

CASSIOPIE, ancienne contrée maritime de la Grèce, dans la Thesprotie, habitée par les Cassiopéens. Leur ville principale était Cassiope, avec un port sur la mer d'Epire. Il y avait encore une ville du même nom, dans les montagnes, à l'E. de la première.

CASSIPHONE, fille de Circé et d'Ulysse, sœur de Télégone. Suivant Tzetzès, elle épousa Télémaque, qui, irrité de l'humeur despotique de sa belle-mère, la tua. Cette mort fut vengée sur lui par son épouse.

CASSUBEN, ancien duché de la Poméranie.

CASSUS, un des cinquante Egyptides, époux d'Hélcita.

* **CASTAGNARY** (Jules-Antoine), critique d'art et journaliste. — Devenu rédacteur du *Siècle* pour la partie artistique, M. Castagnary ne tarda pas à donner à ce journal des articles politiques qui furent remarqués. Pendant la guerre de 1870, les administrateurs du *Siècle* décidèrent de faire paraître en province un journal portant le même titre, afin d'aider à la défense en exaltant le patriotisme des populations. Nommé rédacteur en chef de cette feuille, M. Castagnary rédigea avec talent le *Siècle* de la province pendant l'investissement de Paris, puis, lors de la lutte d'insurrection communaliste. Il reprit ensuite sa place au *Siècle* de Paris et fut élu, en novembre 1874, membre du conseil municipal de cette ville, dans le quartier du Jardin. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature républicaine à la Chambre des députés dans le XVe arrondissement de Paris et se retira lors du scrutin de ballottage. M. Castagnary est un républicain convaincu, un journaliste au style vigoureux, qui n'a cessé de rendre des services à la cause de la démocratie. On lui doit les ouvrages suivants : les *Artistes du XIXe siècle, Salon de 1861* (1861, in-fol., avec gravures); les *Libres propos* (1864, in-12); le *Bilan de l'année 1868* (1869, in-12), avec MM. Grousset, Ranc, Sarcey; les *Jésuites devant la loi française* (1871).

CASTAIGNE (J.-F-Eusèbe), bibliophile et érudit français, né à Bassac (Charente) en 1804, mort à Angoulême en 1866. Il devint bibliothécaire de la ville d'Angoulême et prit une part active à la fondation de la Société historique et archéologique de la Charente, dont il rédigea le bulletin. On doit à cet érudit : *Recherches sur la maison de Bourgogne-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort, etc.* (1847, in-8°); *Essai d'une histoire historique de l'Angoumois, ou Catalogue raisonné des principaux ouvrages qui traitent des différentes branches de l'histoire de cette province* (1847, in-8°); *Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême* (1856, in-8°); *Chronique latine de l'abbaye de la Couronne (diocèse d'Angoulême), accompagnée de nombreux éclaircissements* (1864 in-8°) etc.

CASTALIUS, fils de la Terre, roi des environs du Parnasse et père de Castalie et de Thyia. C'est de Thyia, la première, dit-on, qu'il célébra le culte de Bacchus, que les bacchantes furent appelées Thyiades.

* **CASTAN** (Pierre-Jean-Edmond), peintre et graveur français. — Parmi les derniers tableaux qu'il a exposés, nous citerons : *Crépuscule, Prière d'une mère* (1867); la *Mare chaude*, le *Colin-maillard* (1868); l'*Attente du retour des pêcheurs*, la *Jeune mère* (1869); le *Fils aîné de la veuve*, les *Deux orphelines* (1870); les *Faneuses* (1872); *Orphelines, Pauvres petits* (1873); *Petits pêcheurs, Un coin de ferme* (1874); *Amour maternel, Réprimande* (1875); le *Marchand d'étoffes* (1876).

* **CASTAN** (Gustave), paysagiste suisse. — Il a exposé depuis 1867 : *Souvenirs de Gorgiresse, Un soir d'automne* (1867); *Une matinée d'automne, Forêt de chênes* (1868); *Temps d'orage, Souvenirs du Bourbonnais* (1869); *Un intérieur de bois, Temps d'orage* (1870); *Un labourage, Soleil couchant* (1872); *Temps d'orage, Soleil couchant* (1873); la *Mare* dans *Jardin de Tronsillé*, la *Mare haute à Villerville* (1874); les *Bords de l'Aire au pied du bois de La Batie*, l'*Etang des Roches, Intérieur bois à Garyplesse* (1875); *Un vaisseau à Régnier, Souvenirs d'Auvers* (1876).

CASTAN (Emile-Ferdinand-Xavier), écrivain français, né à Belmont (Aveyron) en 1824. Après avoir étudié la philosophie et la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, il partit pour Rome, où il fut ordonné prêtre (1847) et reçut le diplôme de docteur (1848). Neveu de M. Affre, archevêque de Paris, il fut son secrétaire particulier de 1848 à 1848, puis il devint vicaire à Saint-Sulpice (1848). En 1855, l'abbé Castan alla habiter Moulins où l'évêque Dreux-Brézé le nomma membre de son conseil privé et lui donna les pouvoirs de vicaire général. Il s'adonna ensuite à la prédication tant à Paris qu'en province, devint chanoine honoraire de Paris et fit un nouveau voyage à Rome en 1858. L'abbé Castan a publié un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Bénédictions sur la vie de la Mère de Dieu* (1852-1853, 2 vol. in-8°); *Nouvelles méditations pour le mois de Marie* (1854, in-12); *Histoire de la vie et de la mort de Mgr Denis Affre* (1855, in-18); *Méditations sur la Passion* (1857, in-12); *Origines du christianisme d'après la critique rationaliste contemporaine* (1868 in-8°); les *Origines du christianisme d'après la tradition catholique* (1868, in-8°); *Du progrès des rapports avec l'Eglise* (1868, in-8°); *De l'idée de Dieu d'après la tradition chrétienne et les diverses autres théodicées* (1871, 2 vol. in-8°); *De l'union de la religion et de la morale* (1871, in-8°); *Histoire de la papauté* (1873-1875, 3 vol. in-8°), etc.

CASTAN (Auguste), historien et érudit français, né à Besançon en 1833. Elève de l'Ecole des chartes, il est devenu archiviste, puis conservateur de la bibliothèque de sa ville natale. M. Castan est secrétaire de la Société d'émulation du Doubs. Outre un assez grand nombre de rapports et de Mémoires, on lui doit : *Origines de la commune de Besançon* (1858, in-8°); *Guide de l'étranger à Besançon* (1860, in-12); *Notice sur l'hôpital de Saint-Esprit* (1865, in-8°); *Etude sur le Protomartyr de Saint-Vincent* (1865, in-8°); le *Cardinal Grousset* (1867, in-12); *Siége et blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg* (1869, in-8°), etc.

CASTAN (Alfred), médecin français, né à Montpellier en 1835. Il a fait ses études littéraires et médicales dans sa ville natale, où il s'est fait recevoir docteur en médecine. M. Castan est devenu professeur agrégé à la Faculté de Montpellier. On lui doit : *Traité élémentaire des fièvres* (1864, in-8°), réédité en 1872; *Traité élémentaire des diathèses* (1867, in-8°); *Compte rendu des principales maladies observées au service de la clinique médicale, du 14 février au 9 avril 1866* (1867, in-8°); *De l'utilité de la pathologie générale* (1868, in-8°), etc.

* **CASTANET**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Toulouse; pop. aggl., 842 hab. — pop. tot., 944 hab.

CASTELANE s. f. (ka-ste-la-ne). Hortic. Variété de prune.

CASTELAR (Emilio), célèbre homme d'Etat, orateur et écrivain espagnol, né en 1832. Il fit de brillantes études, s'adonna à des travaux littéraires et obtint au concours une chaire d'histoire et de littérature à l'université de Madrid. A une vive imagination, à des facultés oratoires éminentes, le jeune professeur joignait les idées les plus larges et la passion de la liberté. En voyant le misérable état dans lequel était tombé l'Espagne sous l'action doublement délétère du despotisme et du cléricalisme, Emilio Castelar résolut de consacrer toutes ses forces intellectuelles à la rénovation de son pays. Il se lança dans le journalisme, devint rédacteur en chef de la *Tribune*, organe des idées démocratiques, collabora activement à la *Discussion*, fondée par Rivero, et fonda lui-même, en 1864, la *Démocratie*, journal dans lequel il exposa ses idées réformatrices. Le gouvernement d'Isabelle le révoqua alors de ses fonctions de professeur. Lors du mouvement révolutionnaire qui éclata à Madrid en 1866, Castelar paya de sa personne et combattit sur les barricades. La révolution ayant été vaincue, il fut condamné à la peine capitale; mais il parvint à quitter l'Espagne, se rendit en Suisse et, de là, gagna Paris, où il apprit rapidement notre langue. Lorsque Prim et Serrano eurent renversé du trône Isabelle (septembre 1868), Castelar accourut à Madrid. De concert avec Orense, qui pendant si longtemps avait été le seul républicain espagnol, il prit la direction du parti démocratique et demanda au gouvernement provisoire de proclamer la République. Prim et Serrano, qui n'avaient renversé Isabelle que pour s'emparer du pouvoir et relever le trône dès qu'ils trouveraient un roi à leur guise, repoussèrent la proposition de Castelar. Soit dans des journaux, soit dans des réunions, celui-ci fit une active propagande, visita les principales villes de l'Espagne, y prononça des discours entraînants et parvint à conquérir à la cause de la liberté de nombreuses recrues. Dans la plupart des grands centres, les élections municipales furent favorables à l'idée démocratique; toutefois, lors des élections générales pour les cortès constituantes (février 1869), trente-cinq républicains seulement furent élus. Castelar fut de la nombreuse minorité, Castelar se multiplia. Il déploya contre le gouvernement, qui s'enfonçait de plus en plus dans la voie de la compression, toutes les ressources de son éloquence imagée, abondante, ingénieuse, toujours élevée, et se plaça incontestablement au premier rang des orateurs de son pays. Ce noble représentant de la plus noble des causes fut sans cesse sur la brèche, ne se rebutant d'aucun échec; c'était beaucoup moins à la majorité qu'il s'adressait qu'à la nation. Aux cortès, il demandait vainement l'amnistie pour les délits politiques et l'établissement de la République. Il fut plus heureux lorsque, le 24 avril 1869, il prononça son admirable discours en faveur de la liberté de conscience. L'effet qu'il produisit fut tel que l'Assemblée presque tout entière se leva, lorsqu'il eut terminé sa péroraison, courut à l'orateur comme pour le porter en triomphe et fit retentir la salle d'acclamations enthousiastes. Le lendemain, avant même qu'on eût songé à voter l'article en discussion, le télégraphe annonçait à l'Espagne qu'elle avait conquis enfin la liberté des cultes, et dans la semaine qui suivit cette séance mémorable, plus de 500 villes et villages offrirent le droit de bourgeoisie au grand citoyen, vainqueur du fanatisme religieux. A la mois de juin suivant, Castelar attaqua sans succès le projet de loi relatif à la régence, qui fut conférée à Serrano, en attendant qu'on eût trouvé un roi.

Les républicains, qui recrutaient de jour en jour un plus grand nombre de partisans dans les villes, résolurent de renverser le gouvernement de Serrano avant qu'il eût trouvé un candidat disposé à accepter la couronne. Au mois de septembre, ils se soulevèrent dans diverses provinces, notamment en Catalogne et en Andalousie; mais le mouvement fut étouffé, et la ville de Valence, assiégée, bombardée, dut se rendre au bout de neuf jours (17 octobre). Castelar ne fut pas étranger, dit-on, à cette levée de boucliers. Chef du pouvoir exécutif, Salmeron, président des cortès, homme de conviction et de talent, se trouva dans l'impuissance de mettre une situation des plus graves. A l'invasion carliste du Nord était venue se joindre l'insurrection intransigeante du Midi; l'armée était désorganisée et les finances dans le plus complet état d'épuisement. Répugnant à prendre des mesures de répression qu'il regardait comme contraires à ses principes, il donna sa démission (6 septembre).

Ce fut M. Castelar, alors président des cortès, qui reçut de l'Assemblée, par 133 voix contre 65 données à Pi y Margall, la terrible tâche de prendre le pouvoir. Investi d'une sorte de dictature, il ne recula pas, pour sauver d'une complète désorganisation l'Espagne et la République, devant l'emploi des mesures les plus énergiques. Il fit remettre en vigueur la loi martiale contre les soldats indisciplinés; il présenta et fit adopter des projets de loi autorisant des mesures extraordinaires pour les provinces menacées ou envahies par les carlistes, appelant toute la réserve, imposant 5,000 pesetas d'amende aux jeunes gens faisant partie de la réserve et qui ne se présentaient pas, autorisant un emprunt de 100,000,000 de pesetas, applicables aux frais de la guerre; il choisit Martinez Campos pour combattre les cantonalistes et Moriones pour combattre les carlistes; il put bientôt mettre sur pied et tirer d'une nation désorganisée par la guerre civile 80,000 hommes; il rétablit la discipline militaire et refit le corps d'artillerie. Il trouva le moyen, dans cette désorganisation générale, d'imposer et de recouvrer des impôts qui sont encore aujourd'hui une source de richesses pour le trésor; il ne fit pas un centime de dette et trouva de l'argent à des conditions meilleures que les plus heureux ministres de la monarchie. Il employa à équiper, à vêtir, à armer l'armée 500 millions sur le réseau de dépenses extraordinaires. Ce n'est pas tout : lors de la malheureuse affaire du Virginius, il parvint par son habileté à conjurer la guerre avec les Etats-Unis, guerre qui avait coûté à l'Espagne l'île de Cuba. Au milieu de ces complications de toutes sortes, ce grand citoyen avait à surveiller les menées du parti de Serrano, qui intriguait pour s'emparer du pouvoir, et celles des partisans du fils d'Isabelle, don Alphonse, dont les agents répandus partout préparaient la restauration du jeune prince. Sous la pression de la nécessité et en présence des malheurs de la patrie, Emilio Castelar trouva en lui une énergie dont il ne soupçonnait pas l'existence. Mais s'il assuma la tâche de rétablir l'ordre légal, d'imposer un frein aux passions violentes, d'écraser les factieux du Nord et du Midi, il voulut être le fondateur du gouvernement de la République démocratique, et non le chef d'une réaction; il ne consentit à renoncer à aucun de ses principes, à aucune des conquêtes de la révolution. Par malheur, la désunion se mit entre lui et Salmeron, qui avait repris la présidence des cortès, au sujet du désir exprimé par Castelar de rallier au gouvernement tous les libéraux sans distinction de parti. Les cortès étant rentrées en session, Castelar, au nom du ministère, lut un long message dans lequel il exposait la situation, la conduite et les vues du cabinet (2 janvier 1874). Le lendemain, un vote de la Chambre le mettait en minorité, et il donnait sa démission avec tous ses collègues du ministère. Le jour même, le général Pavia accomplissait son coup d'Etat, chassait la Chambre des députés, et Serrano et ses amis politiques s'emparaient du pouvoir, qu'ils devaient exercer sans contrôle (3 janvier). Le lendemain, Castelar adressait aux journaux la lettre suivante : « Je proteste avec toute l'énergie de mon âme contre le coup brutal porté à l'Assemblée constituante. Ma conscience me sépare de la démagogie; ma conscience et mon honneur me séparent de la nation qui vient de se créer par la force des baïonnettes »

Rendu à la vie privée, M. Castelar adressa aux républicains, le 20 avril 1874, un manifeste destiné à leur tracer la conduite à suivre pendant les dures épreuves auxquelles leur pays était soumis. Il les adjura de prouver par leurs actes qu'ils formaient le parti « le plus sensé, le plus modéré et le plus prudent de tous les partis vraiment espagnols. » Le 26 mai suivant, il prononça à Grenade, dans une réunion, un discours qui eut un grand retentissement et dans lequel il exposait des idées pleines de sagesse sur le moyen de fonder la démocratie en Espagne. A la fin de 1874, Castelar eut à diverses reprises des entrevues avec le ministre Sagasta, qui paraissait alors comprendre la nécessité de fonder en Espagne une République conservatrice d'après le programme proposé en France par M. Thiers. Mais la révolution du 31 décembre 1874, issue d'un nouveau pronunciamiento, éclata comme un coup de foudre et vint mettre à néant les dernières espérances des républicains. Après la proclamation du fils d'Isabelle comme roi d'Espagne, Castelar donna sa démission de professeur à l'université de Madrid (janvier 1875). Au mois de septembre de cette année, il fit un voyage à Paris, où il rendit visite à M. Thiers, et passa quelques mois en France. Lorsque le gouvernement d'Alphonse XII convoqua les Espagnols à nommer, le 20 janvier 1876, une Chambre chargée de voter la constitution, Castelar posa sa candidature à Valence et à Barcelone. Il adressa aux électeurs une longue profession de foi dans laquelle, après avoir dit qu'il retranchait de son ancien programme le fédéralisme comme incompatible avec l'intégrité de la patrie, il ajoutait : « Je suis libéral, je suis démocrate; je veux une organisation de l'Etat en harmonie étroite et en relation intime avec la liberté et la démocratie.... Je réclame les droits fondamentaux de l'humanité, le suffrage universel, base incontestable de tout gouvernement démocratique; la liberté religieuse complète avec ses conséquences immédiates, l'enseignement national et l'Etat indépendant de toute Eglise; le rétablissement du jury, la pratique sincère d'une législation qui est écrite, dont nous, les partis libéraux, avons fait l'essai, corollaire de toute la science et de toute l'éducation du lumineux avenir. » Elu député à Barcelone, il combattit les mesures arbitraires créées par le gouvernement, demanda que la presse fût soumise au droit commun, prit une part des plus brillantes aux discussions relatives à la constitution et défendit notamment avec une rare éloquence la liberté religieuse (mai 1876). Parmi les grands discours qu'il a prononcés depuis lors, nous citerons celui du 17 novembre 1876 sur la loi municipale et celui du 29 mai 1877 sur la loi électorale politique, dans lequel il fit un magnifique éloge de la France et du parti républicain français, dont il célébra la sagesse et l'esprit politique. Castelar n'est pas seulement le plus grand orateur de l'Espagne; il est l'homme politique de ce pays qui a le plus fait pour y propager les idées de justice et de liberté, et la considération dont il jouit est universelle. C'est enfin un brillant journaliste et un écrivain au style coloré et poétique, étincelant d'images, aux idées toujours élevées. « Ce qui frappe lorsqu'on lit ses ouvrages, dit un écrivain, c'est la bonté et la bienveillance de cette riche nature si merveilleusement douée, qui admire avec une franchise si nette et une variété si pleine de charme tout ce qui est réellement beau; cette largeur de vues sur laquelle les exclusions systématiques ne semblent pas avoir de prise; cet esprit conciliant qui s'est fait un idéal assez vaste pour y abriter, comme dans une espèce de ciel, tout ce qui lutte, se combat et s'exclut dans la réalité des choses. » Parmi les ouvrages de Castelar, nous citerons : *Recuerdos de Italia (Souvenirs d'Italie)*, dont la première partie a été traduite en français (1873) et dont la seconde a paru en 1876; l'*Art, la religion et la nature en Italie*, qui a été également traduit en français (1874), et la *Question d'Orient* (1876), suite de chapitres dans lesquels l'auteur étudie l'une après l'autre les populations et les races qui sont en lutte autour de Constantinople, et dans lesquels il montre ses vastes connaissances historiques.

* **CASTELBAJAC** (Marie-Barthelemy, vicomte DE), homme politique français. — Il est mort à Paris en février 1868.

* **CASTELJALOUX**, petite ville de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N.-O. de Nérac, sur l'Avance; pop. aggl., 2,025 hab. — pop. tot. 3,044 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 48 communs, 20,221 hab. Fabriques de chapeaux et de draps, tanneries, poteries, filatures de laine; commerce de pruneaux et de fruits. Le Roc de Castellane, au pied duquel s'appuie un pont d'une seule arche très-hardie, à 100 mètres d'altitude. Dans les environs, exploitations de bancs de gypse très-considérables. Castellane est une ville aux rues étroites, malproprès et mal percées; elle est entourée de murailles délabrées flanquées de tours en ruine. C'était autrefois la capitale des *Suetri*. Elle fut détruite par les Sarrasins, prise par Charles d'Anjou en 1262, assiégée sans succès par Charles-Quint en 1536, et par Lesdiguières en 1586.

CASTELLANE (Antoine-Boniface, marquis DE), homme politique, né à Paris en 1844. Il est petit-fils du maréchal de Castellane, fameux par ses excentricités. Au début de la guerre de 1870, M. Boniface de Castellane reçut le commandement d'un bataillon de mobiles en province. Au mois de septembre, le gouvernement de la Défense nationale

ayant décrété l'élection d'une Assemblée nationale, il posa sa candidature dans le Cantal, fit une profession de foi républicaine et déclara qu'il considérait comme un devoir de soutenir avec vigueur la République, qui, en donnant l'ordre et la liberté, rendrait à la France sa grandeur et son prestige. Les élections furent ajournées jusqu'après la capitulation de Paris. Le 8 février 1871, M. de Castellane fut élu député du Cantal à l'Assemblée nationale par 24,946 voix. Oubliant sa profession de foi du 24 septembre, il alla siéger à droite dans les rangs des adversaires déclarés de la République. Possédant un aplomb imperturbable, le jeune député aborda très-fréquemment la tribune et récita d'un ton tranchant et agressif des discours dont le succès fut des plus médiocres. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant de l'Assemblée, la pétition des évêques demandant le rétablissement du pouvoir temporel, contre le retour de l'Assemblée à Paris, pour la proposition Ravinel, etc. Devenu un des aides de camp de M. de Broglie, il contribua activement à la chute de M. Thiers (19 mai 1873), vota toutes les mesures de réaction présentées par le gouvernement de combat, se prononça en faveur de la circulaire Pascal, du maintien de l'état de siége, de l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements, etc. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, M. de Castellane vota le septennat. Dans la discussion qui eut lieu à cette occasion, il manifesta vivement son antipathie contre la République, selon lui d'une application impossible. Le septennat établi (19 novembre 1873), le député du Cantal, qui jusqu'alors avait demandé à diverses reprises que la France sortît du provisoire, se montra hostile à l'organisation des pouvoirs publics et vota contre les propositions Périer et Maleville. Le 3 juin 1874, il éprouva le besoin de prononcer un véritable réquisitoire contre le suffrage universel et la souveraineté du peuple, qu'il traita avec ses suprêmes dédains de marquis. Le 22 février 1875, il prononça un discours contre les lois constitutionnelles, et, le 25 février, il vota contre la constitution. M. de Castellane soutint ensuite de ses votes la pitoyable politique de M. Buffet. Il se prononça pour la loi sur l'enseignement supérieur, attaqua le scrutin de liste (26 novembre 1875) et prononça à cette occasion un de ses discours les plus agressifs. Pendant longtemps, il fit partie, comme secrétaire, du bureau de l'Assemblée. Après la dissolution de la Chambre, il posa sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Murat (Cantal). Cet ennemi déclaré de la République mit, dans sa profession de foi, une sourdine à ses intempérances de langage habituelles. Non-seulement il ne cribla pas de sarcasmes impertinents le nouvel ordre de choses, mais encore il écrivit : « La constitution du 25 février existe ; elle est la loi ; je l'accepte, et, bien que je ne l'aie pas votée, je souhaite qu'il en soit fait un loyal essai. » Le scrutin du 20 février 1876 n'ayant pas donné de résultat, il écrivit avant le scrutin de ballottage une nouvelle circulaire, afin de donner « le démenti le plus formel à ceux qui le représentaient comme l'ennemi du gouvernement et de la constitution. » Le 5 mars, il obtint quelques centaines de voix de plus que le candidat républicain, M. Teissèdre, et fut élu député. A la nouvelle Chambre, M. Boniface de Castellane a recommencé ses attaques contre la République et voté avec la minorité monarchiste et bonapartiste. Il a prononcé un discours pour défendre les jurys mixtes, interpellé le gouvernement sur la révocation d'un certain nombre de maires, proposé le rétablissement de la loi de 1871 sur les maires (juillet 1876), etc. M. de Castellane appartient au groupe des orateurs excentriques. « Ce n'est pas qu'il plaisante à la tribune, dit un journaliste, mais son sérieux même a quelque chose de comique. On sent l'étourdi qui joue à l'homme d'Etat. On devine comme une gageure de club dans ces poses d'homme politique. On pense malgré soi, en voyant M. de Castellane, aux importants de la Fronde, sauf que ceux-là ont fini par avoir leur importance et figurent dans l'histoire, ce qui arrivera difficilement à M. de Castellane. »

* **CASTELLANO** (Eugène), artiste dramatique français. — Parmi les rôles qu'il a créés depuis 1865, nous citerons ceux d'Atkins, dans la *Voleuse d'enfants* (1865) ; de Robert, dans la *Meunière* (1865) ; d'Emmanuel, dans le *Mangeur de fer* (1866) ; de Fauvel, dans la *Bergère d'Ivry* (1866) ; d'André Gérard, dans les *Amours de Paris* (1866) ; de Rutter, dans *Maxwell* (1867) ; de Jacques Bonhomme, dans la *Bouquetière des Innocents* (1867) ; de Jonathan, dans les *Chevaliers du Brouillard* (1867) ; de Balthazar, dans le *Crime de Faverne* (1868) ; d'Horace Bezuchon, dans le *Sacrilége* (1868) ; de Morton, dans la *Princesse Rouge* (1868) ; de Henri de Vitry, dans *Richelieu à Fontainebleau* (1869) ; de Lionnel Vauthier, dans le *Dompteur* (1869) ; de Scipion de Fiesque, dans *Henri de Lorraine* (1870), etc. Après cette dernière création, M. Castellano ne voulut point renouveler son engagement à l'Ambigu-Comique, dont la décadence était complète. Il renonça même au théâtre et se mit à exploiter, en face de l'Ambigu, un café-restaurant qui était en pleine prospérité lorsque la guerre éclata. En 1872, M. Hostein, qui venait de prendre la direction du Châtelet, choisit pour administrateur de la scène M. Castellano. Celui-ci quitta ce théâtre en 1874 pour devenir directeur du Théâtre-Lyrique, qu'on venait de reconstruire et qui prit le nom de Théâtre-Historique. Grâce à l'habile direction de M. Castellano, malgré des difficultés de tous genres, le Théâtre-Historique ne tarda pas à prospérer et à prendre rang immédiatement après la Porte-Saint-Martin. Les principales pièces qu'il y a fait jouer avec succès sont : la *Jeunesse du roi Henri*, la *Voleuse d'enfants*, les *Muscadins* de M. Claretie, *Marceau*, la *Comtesse de Lérins* de d'Ennery et Davyl, le *Drame au fond de la mer* de F. Dugué (1877), etc. En 1876, le théâtre du Châtelet s'étant trouvé sans direction, M. Castellano, qui le connaissait à fond, s'en rendit également acquéreur, et, depuis lors, il a mené de front la direction de ces deux importants théâtres, qui sont, en 1877, en pleine prospérité.

CASTELLUM MEDIANUM, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie. Aujourd'hui MÉDÉAH.

CASTELLUM MORORUM, ancienne ville de l'Asie Mineure. Aujourd'hui KAFARTOUT.

CASTELLUM TINGITANUM, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie. Elle était située au S. du Chélif, à peu de distance et au S.-O. de Mazoun, ville arabe de la province d'Oran.

* **CASTELMORON**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 34 kilom. S.-E. de Marmande ; pop. aggl., 875 hab. — pop. tot., 2,010 hab.

CASTELNAU (Francis, comte DE), naturaliste et voyageur français, né à Londres en 1812. Il s'adonna de bonne heure à son goût pour les sciences naturelles et pour les voyages. Après avoir visité l'Amérique du Nord, il fut chargé par le gouvernement d'une mission dans l'Amérique du Sud (1843-1847), puis il fit un voyage d'exploration en Afrique. Depuis plusieurs années, M. de Castelnau est consul de France à Melbourne, en Australie. Nous citerons de lui : *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord* (1842, in-4°, avec planches) ; *Histoire naturelle des animaux articulés* (1840, 4 vol. in-8°, avec planches), en collaboration avec MM. Blanchard et Lucas ; *Essai sur le système silurien de l'Amérique septentrionale* (1843, in-4°) ; *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud, de Rio-Janeiro à Lima et de Lima au Para* (1850-1861), ouvrage considérable, divisé en sept parties et comprenant : l'*Histoire du voyage* (6 vol. in-8°), les *Vues*, les *Antiquités*, la *Géographie*, etc. (8 vol. in-4°), le tout édité avec un grand luxe. Citons enfin : *Mémoire sur les poissons de l'Afrique centrale* (1861, in-8°).

* **CASTELNAU** (Albert), homme politique français, né à Montpellier en 1823. Riche propriétaire de l'Hérault, joignant à l'influence que lui donnait sa fortune une intelligence distinguée, M. Castelnau fit une vive opposition à l'Empire, devint membre du conseil général de son département et fut rédacteur en chef de la *Liberté* de Montpellier. Candidat du parti républicain, il échoua aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, avec 38,668 voix ; mais il fut élu député de l'Hérault par 51,863 voix à l'élection partielle du 2 juillet suivant. M. Castelnau alla siéger à l'extrême gauche et fit partie de la gauche républicaine et de l'Union républicaine. Il vota pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873, se prononça contre toutes les mesures présentées par le gouvernement de combat, contre le septennat, vota les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, qui, selon ses expressions, fondait la République sur une transaction du patriotisme entre la démocratie progressive et l'opinion conservatrice. M. Castelnau se rangea parmi les adversaires de la loi sur l'enseignement supérieur, loi uniquement faite dans l'intérêt du clergé. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 1re circonscription de Montpellier. Dans sa profession de foi, il rappela son vieil attachement à la cause de la République, pouvant être seule la voie ouverte aux réformes pacifiques, l'ordre uni au progrès, le progrès inséparable de l'ordre. Il eut pour concurrent un légitimiste, M. de Montvaillant, et fut élu député le 20 février 1876, à une majorité considérable, par 12,506 voix. M. Castelnau a continué à siéger dans la nouvelle Chambre dans les rangs des députés de la gauche républicaine.

CASTELNAU-DE-BRASSAC, bourg de France (Tarn), cant. et à 3 kilom. de Brassac, arrond. et à 27 kilom. de Castres ; pop. aggl., 105 hab. — pop. tot., 3,987 hab.

* **CASTELNAU-DE-MÉDOC**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-O. de Bordeaux, sur la Jalle-de-Castelnau ; pop. aggl., 1,511 hab. — pop. tot., 1,645 hab. Fabriques de couvertures de laine, de poteries et de papier. Le territoire de ce bourg produit annuellement de 400 à 500 tonneaux de vin. Ruines d'un vieux château.

* **CASTELNAU-DE-MONTMIRAL**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-O. de Gaillac ; pop. aggl., 614 hab. — pop. tot., 2,569 hab. Restes de remparts ; aux environs, château de Mazières et souterrain-refuge.

* **CASTELNAU-DE-MONTRATIER**, ville de France (Lot), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S.-O. de Cahors, sur une colline escarpée ; pop. aggl., 1,085 hab. — pop. tot., 3,717 hab. Elle fut prise par Simon de Montfort au XIIIe siècle, et par les Anglais au XIVe. Débris de remparts.

* **CASTELNAU-MAGNOAC**, bourg de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 50 kilom. N.-E. de Bagnères-de-Bigorre ; pop. aggl., 967 hab. — pop. tot., 1,581 hab. Fabriques d'étoffes de laine et de bougies ; blanchisseries de cire.

* **CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE**, bourg de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 42 kilom. N. de Tarbes, sur une colline escarpée ; pop. aggl., 409 hab. — pop. tot., 1,141 hab. Grand commerce de vins ; dans les environs, préparation de cuisses d'oie et de jambons. Cette ville, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la chaîne des Pyrénées, a longtemps appartenu aux comtes d'Armagnac.

* **CASTELNAUDARY**, ville de France (Aude), ch.-l. d'arrond., à 36 kilom. de Carcassonne, sur une éminence ; pop. aggl., 7,721 hab. — pop. tot., 9,328 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 74 commun., 48,136 hab. Castelnaudary est la patrie d'Arnaud Vidal, du lieutenant général Andréossy et du poëte Alexandre Soumet.

* **CASTELSARRASIN**, ville de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 19 kilom. de Montauban par le chemin de fer, entre le canal Latéral et la Garonne ; pop. aggl., 2,967 hab. — pop. tot., 6,514 hab. L'arrond. compte 7 cantons, 81 communes, 66,551 hab. Commerce de vins. En 1595, le parlement de Toulouse y chercha un refuge et le parlement de Béziers y fut envoyé par Henri IV.

CASTERA (Jean), littérateur français, né en 1755, mort dans les premières années du siècle suivant. Il publia un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais, dont la plupart sont des récits de voyages. Il fut pendant quelque temps un des rédacteurs du *Mercure de France*. On lui doit encore un recueil d'odes et l'*Histoire de Catherine II, impératrice de Russie*, éditée en l'an VIII par Buisson (3 vol. in-8°), le plus remarquable et le plus important de ses ouvrages.

* **CASTETS**, bourg de France (Landes), ch.-l. de canton, arrond. et à 22 kilom. N.-O. de Dax, sur le ruisseau de la Palu ; pop. aggl., 815 hab. — pop. tot., 2,081 hab. Près du bourg, source ferrugineuse intermittente ; à 1 kilom., forges importantes.

CASTETS (François-Henri), écrivain français, né à Angoulême en 1834. Il vint étudier le droit à Paris, où il suivit en même temps les cours de la Sorbonne et du Collége de France. S'étant tourné vers la littérature, il collabora à divers journaux, au *Divan*, à l'*Artiste*, etc., et devint, en 1859, un des rédacteurs du *Dictionnaire-Encyclopédie* de M. Dupiney de Vorepierre. Il venait de commencer avec le même écrivain le *Dictionnaire des noms propres*, lorsque, au mois de novembre 1865, M. P. Larousse l'attacha à la rédaction du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, pour la partie biographique. Depuis cette époque jusqu'en 1876, M. Castets a collaboré exclusivement à cette grande œuvre, où il a donné, outre un très-grand nombre de biographies, des articles d'histoire, de droit, d'économie sociale, etc. Dans le *Supplément* du *Grand Dictionnaire*, commencé en 1877, il s'est occupé presque uniquement de biographies contemporaines.

CASTIANIRE, concubine de Priam et mère de Gorgythion, tué au siége de Troie.

* **CASTIFAO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N. de Corte ; 649 hab. Mine de cuivre.

* **CASTILHO** (Antoine-Félicien DE), poëte portugais. — Il est mort en 1875.

* **CASTILLA** (don Ramon), général et homme d'Etat péruvien. — Elu président du sénat le 16 juillet 1865, il fit la plus vive opposition au président Pezet, qui venait de signer la paix avec l'Espagne. Ce traité de paix amena un mouvement insurrectionnel dans plusieurs villes, notamment à Lima. Dans sa fougue belliqueuse, Castilla reprocha avec véhémence sa conduite à Pezet, qui le fit arrêter aussitôt et embarquer pour le Para. Mais bientôt après Castilla revenait au Pérou et prenait part à l'insurrection qui renversa le président. Il se tint quelque temps à l'écart sous la présidence éphémère de Causeco, puis sous celle du colonel Prado. Mais lorsque la dictature de ce dernier eut fatigué la population, il se mit à la tête des mécontents, débarqua avec des armes et déclara la guerre à Prado. Ce fut sur ces entrefaites qu'il mourut subitement le 30 mai 1867. Le maréchal Castilla était l'homme le plus populaire du Pérou, où sa mort produisit une émotion générale.

* **CASTILLE** (Charles-Hippolyte), romancier et publiciste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié sous l'Empire : l'*Ascalante* (1852, in-4°) ; le *Markgrave des Claires* (1854, in-4°) ; le *Contrebandier* (1854, in-4°) ; *Histoires de ménage, scènes de la vie réelle* (1855, in-16) ; *Aventures imaginaires* (1858, in-18) ; *Blanche d'Orbe* (1859, 2 vol. in-12), roman. En outre, il fit paraître : les *Trois manières* (1855, in-32) ; l'*Excommunication* (1860, in-8°) ; *Napoléon III et le clergé* (1860, in-8°) ; le *Pape et l'Encyclique* (1860, in-4°) ; *Questions actuelles, La quatrième dynastie* (1861, in-8°). Dans les derniers temps de l'Empire, M. Hippolyte Castille écrivit dans des journaux bonapartistes ; puis on n'entendit plus parler de lui ou du moins il s'abstint de rien publier sous son nom. Il passe universellement aujourd'hui pour l'auteur des fameuses lettres d'**Alceste**, qui parurent à partir de 1871 dans divers journaux avancés, le *Corsaire*, l'*Avenir*, où il eut pour collaborateurs le bonapartiste M. Amigues et M. Portalis, qui proposa, en 1873, au prince Napoléon une alliance entre les bonapartistes et les démocrates de sa nuance. Nous ne parlerons point ici de ces *Lettres d'Alceste*, auxquelles nous consacrons un article spécial (v. ALCESTE). Lors de la résurrection du *Corsaire* en mai 1876, M. Hippolyte Castille en est devenu un des rédacteurs, avec MM. Portalis, Pierre Denis, etc.

CASTILLÉE s. f. (ka-sti-lé). Bot. Genre de plantes d'Amérique.

* **CASTILLON-EN-COUSERANS**, bourg de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-O. de Saint-Girons, sur une terrasse qui domine la rive droite du Lez ; pop. aggl., 853 hab. — pop. tot., 1,054 hab.

* **CASTILLONNÈS**, ville de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. N.-O. de Villeneuve-d'Agen ; pop. aggl., 1,279 hab. — pop. tot., 2,023 hab.

* **CASTILLON-SUR-DORDOGNE**, ville de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-E. de Libourne, sur la Dordogne, qu'on y traverse à l'aide d'un pont suspendu ; pop. aggl., 3,328 hab. — pop. tot., 3,656 hab. Un obélisque rappelle la défaite qu'y subirent les Anglais en 1453 et la mort de Talbot. « Selon quelques historiens, dit M. Ad. Joanne, un grand nombre de Maures, après la bataille de Poitiers, se seraient établis à Castillon. De là ce type mauresque qui distingue bien des familles castillonnaises. »

* **CASTINE** s. f. (ka-sti-ne). Chim. Substance basique cristallisable, extraite du gattilier (*vitex agnus castus*).

— **Encycl.** Ce produit a été peu étudié. Il est amer, insoluble dans l'eau, mais se dissout dans l'alcool, l'éther et quelques acides. Cette matière donne avec les acides des sels dont quelques-uns, le chlorhydrate par exemple, cristallisent.

CASTOIGNEAU s. m. (ka-stoi-gno ; *gn* mll). Sorte de petit panier où l'on mettait certaines marchandises.

CASTOR, guerrier troyen, compagnon d'Enée. ‖ Fils d'Hylax, qu'Ulysse fit passer pour son père dans un récit mensonger où il se disait Crétois. (*Odyssée*.)

CASTORÉINE (ka-sto-ré-i-ne — rad. *castoréum*). Chim. Principe actif du castoréum. ‖ Syn. de CASTORINE.

* **CASTORÉUM** s. m. — **Encycl.** Chim. Le *castoréum* est un produit animal que renferment deux vésicules situées près de l'anus du castor et qui font partie de son appareil génital. Il existe deux sortes de *castoréum*, l'un retiré des glandes du castor de Russie, l'autre extrait des glandes du castor américain.

C'est une substance onctueuse et molle quand elle est fraîche, dure et cassante quand elle est desséchée. Elle est noire, possède une odeur très-forte et caractéristique. Sa saveur est très-amère.

Sa composition est très-complexe et varie d'ailleurs beaucoup suivant qu'elle provient du castor de Russie ou de celui du Canada.

Brandes, qui a fait l'analyse de ces deux composés, leur attribue la constitution suivante :

Castoréum de Russie.

Huile volatile	1,00
Résine	13,85
Castorine	0.33
Albumine	0,05
Substance gélatineuse	2,30
Extrait soluble dans l'eau et dans l'alcool	0,20
Carbonate d'ammoniaque	0,82
Carbonate de chaux	33,60
Phosphate de chaux	1,40
Matières gélatineuses solubles dans la potasse	2,30
Membranes	20,00
Eau	22,00
Sulfates de potasse, de chaux et de magnésie	traces

Castoréum du Canada.

Huile volatile	2,00
Résine	58,60
Cholestérine	1,20
Castorine	2,50
Albumine	1,60
Substance gélatineuse	2,00
Carbonate d'ammoniaque	0,80
Phosphate de chaux	1,40
Carbonate de chaux	2,60
Matière gélatineuse soluble dans la potasse	8,10
Même matière soluble dans l'alcool	1,60
Membranes	3,30
Eau	11,70

Comme on le voit, le *castoréum* du Canada se distingue de celui de Russie par la plus forte proportion de résine qu'il renferme et par la petite quantité d'eau et de carbonate de chaux qu'il contient.

Le *castoréum* du Canada, distillé avec de l'eau par le chimiste Wœhler, lui a donné des acides benzoïque, phénique et de la salicine.

Le prépuce de l'homme et celui du cheval sécrètent une matière qui n'est pas sans analogie avec le *castoréum*.

* **CASTORINE** s. f. — **Encycl.** La *castorine* est un des principes constituants du castoréum. On l'obtient soit en faisant bouillir le castoréum avec de la chaux éteinte et de l'eau, puis en traitant le dépôt par l'alcool bouillant, dont l'évaporation fournit la *castorine* cristallisée, soit en dissolvant le castoréum dans 6 pour 100 de son poids d'alcool bouillant et en abandonnant le liquide à l'évaporation spontanée. La *castorine* se dépose à l'état de fines aiguilles translucides.

Traitée par l'eau bouillante, elle fond et se dépose par refroidissement en une masse transparente facilement pulvérisable.

La *castorine* est peu soluble dans l'alcool froid, mais se dissout facilement dans l'alcool chaud, dans les huiles essentielles chaudes, dans l'acide sulfurique bouillant et étendu, dans l'acide acétique cristallisable et dans les alcalis caustiques. La *castorine* peut être précipitée inaltérée de ces divers dissolvants.

Bien que plusieurs chimistes considèrent la *castorine* comme le principe actif du castoréum, ce fait n'est point absolument établi, et M. Valenciennes pense que les propriétés actives du castoréum sont dues à la présence des huiles essentielles qu'il contient.

CASTORUM LOCUS, ancienne localité d'Italie, à 12 kilom. de Crémone. C'est dans cet endroit, appelé aussi *Castorum Templum* et *Castoris Lucus*, que Cecina, général de Vitellius, battit Othon.

CASTRA ANNIBALIS, ancienne ville d'Italie, dans le Brutium, sur le bord de la mer. Le petit village de *Castello* s'élève sur son emplacement.

CASTRA CÆCILIA, nom latin de CACERES, ville d'Espagne.

CASTRA CONSTANTIA, nom latin de COUTANCES, ville de France.

CASTRA CORNELIA, ancien lieu d'Afrique, célèbre dans les guerres puniques, à peu de distance de l'embouchure du Bagradas (aujourd'hui *Medjerdah*). C'est là que débarquèrent les troupes de Scipion l'Africain, qui y abrita sa flotte.

CASTRA EXPLORATORUM, ancienne ville d'Angleterre, citée dans l'*Itinéraire d'Antonin*. C'est aujourd'hui VIEUX-CARLISLE.

CASTRA HERCULIS, ancienne ville d'Allemagne, sur le Rhin, une des places que répara l'empereur Julien lors de son expédition dans les Gaules, et située en face du canal que Drusus Germanicus fit construire pour joindre le Rhin à l'Yssel (*Fossa Drusiana*).

CASTRA MARIANA, nom latin de la CAMARGUE.

CASTRA TYRIORUM, nom d'un gros bourg d'Egypte, que les marchands phéniciens avaient fondé près de Memphis.

* **CASTRES**, ville de France (Tarn), ch.-l. d'arrond., à 48 kilom. d'Albi, par le chemin de fer, au confluent de l'Agout et de la Durenque ; pop. aggl., 16,458 hab. — pop. tot., 23,461 hab. L'arrond. a 14 cant., 92 comm., 141,129 hab. Fabriques de draps, de toiles ; filatures de laine, ateliers de construction de machines. « Les fontaines de Castres, dit M. Ad. Joanne, sont alimentées par les eaux du Lignon et de l'Agout, qui sont amenées d'une distance de 9 kilom. par un magnifique aqueduc, taillé presque en entier dans le roc. »

* **CASTRIES**, bourg de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-E. de Montpellier ; pop. aggl., 1,315 hab. — pop. tot., 1,415 hab. « Erigée en baronnie au XIIe siècle, Castries fut acquise, dit M. H. Fisquet, le 19 avril 1495, de Guillaume de Pierre, seigneur de Ganges, par Guillaume de La Croix, gouverneur de Montpellier depuis 1493 et cinquième aïeul de René Gaspard de La Croix, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et sénéchal de Montpellier, créé marquis de Castries en mars 1645. L'un de ses descendants, Armand-Nicolas-Augustin de La Croix, lieutenant général et pair de France, fut créé duc de Castries le 4 juin 1814. Castries est le lieu de naissance de Jean-Jacques-Marie-Cyprien Coste, né le 12 mai 1807, mort le 19 septembre 1873, membre de l'Académie des sciences et dont les savantes recherches ont fait faire un grand pas à la pisciculture. »

CASTRUM BRITONUM, nom latin de DUNBRITON, ville d'Ecosse.

CASTRUM CORVOLINUM, nom latin de CORBEIL, ville de France.

CASTRUM JOANNIS, nom latin de CASTROGIOVANNI, ville de Sicile.

CASTRUM NOVUM, dénomination latine correspondant à CHÂTEAUNEUF, nom de plusieurs villes de France.

CASTRUM SARACETUM, nom latin de CASTELSARRASIN, ville de France.

CATABLÈME s. m. (ka-ta-blè-me). Bandage dont parle Hippocrate.

CATACAUSIS s. f. (ka-ta-kô-ziss — mot grec). Combustion humaine spontanée, causée par l'habitude de boire des liqueurs alcooliques.

CATACHOREUSIS s. f. (ka-ta-ko-reu-ziss). Danse en l'honneur d'Apollon, vainqueur de Python.

CATÆBATÈS, surnom que les Grecs donnaient à Jupiter, pour marquer que ce dieu descendait sur la terre, ou plutôt qu'il y manifestait sa présence par la foudre et par les éclairs qu'il envoyait aux humains (gr. *katabainein*, descendre). Jupiter Catæbatès, appelé Jupiter Elicius chez les Romains, avait un temple à Olympie. ‖ Surnom d'Apollon, invoqué pour un heureux retour. ‖ Surnom de l'Achéron.

CATAMITUS, nom que les Latins donnaient à Ganymède.

* **CATANE**, ville de l'île de Sicile, ch.-l. de la province de son nom ; 83,397 hab. Gare centrale du chemin de fer de Catane à Messine. Etoffes de soie rivalisant avec celles des meilleures fabriques de l'île ; tissus de coton, travaux d'ambre ; tannerie, carrosserie, fabrique de savon. Commerce de blé, soude, soufre, soie, huile, réglisse, coton, citrons, oranges et vins ordinaires, peaux de chevreau et d'agneau, cantharides, sumac, amandes, noisettes, graines de lin et de chanvre des Canaries. ‖ La province a 495,420 hab.

* **CATANZARO**, ville du royaume d'Italie, ch.-l. de la Calabre Ultérieure IIe et d'un arrond. de son nom ; 28,101 hab.

CATAON, surnom d'Apollon, en Cappadoce.

CATAPACTAYME s. m. (ka-ta-pa-ktè-me). Fête du soleil que célébraient les anciens habitants du Pérou.

CATAPHRACTAIRE s. m. (ka-ta-fra-ktè-re). Soldat qui porte une cataphracte. ‖ On dit aussi CATAPHRACTÉ.

* **CATAPLEXIE** s. f. — Pathol. Apoplexie foudroyante.

* **CATARACTE** s. f. — **Encycl.** On désigne ainsi en géographie physique des chutes d'eau, plus ou moins considérables par leur volume et leur hauteur, qui se produisent dans certains fleuves présentant une interruption brusque du niveau de leur lit. Les eaux se précipitent alors avec fracas dans le lit inférieur. Les plus remarquables de ces accidents grandioses de la nature sont : en Europe, les *cataractes* de la Reuss, du Rhin, près de Schaffhouse ; les magnifiques cascades du Teverone, à Tivoli ; de Terni ; le saut du Doubs en France, etc. ; en Amérique, la fameuse *cataracte* du Niagara, célèbre entre toutes ; celles du Mississipi, du Missouri, de la Magdalena ; en Afrique, celles du Sénégal. Quant aux prétendues *cataractes* du Nil, si admirées dans l'antiquité, on a constaté depuis que ce sont de simples rapides.

CATAROCTONIUM, ancienne ville d'Angleterre, dans le pays des Brigantes, détruite par les Danois en 766. Sur son emplacement s'élève aujourd'hui le village de Catterick, dans le comté d'York, sur la Swale.

CATARZÈNE, ancienne contrée de la Grande Arménie, voisine des monts Moschiques.

CATASCHASME s. m. (ka-ta-ska-sme). Méd. Crevasse, scarification.

CATASCOPIA, surnom de Vénus, à qui les Athéniens avaient élevé un temple dans le lieu d'où Phèdre admirait l'adresse d'Hippolyte à conduire un char (gr. *kataskopein*, regarder).

CATATASE s. f. (ka-ta-ta-ze). Traction de haut en bas. ‖ Réduction d'une fracture.

* **CATEAU** ou **CATEAU-CAMBRÉSIS** (LE), ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. de Cambrai ; pop. aggl., 9,254 hab. — pop. tot., 9,500 hab. Cette ville tire son nom du château de Sainte-Marie qu'un évêque de Cambrai, Herluin, fit élever en ce lieu vers l'an 1000.

* **CATÉCHINE** s. f. — **Encycl.** Chim. La *catéchine*, ou principe actif du cachou, se présente sous forme de fines aiguilles blanches offrant un éclat soyeux et nacré. Ces cristaux renferment de l'eau de cristallisation qu'ils perdent à 100° ; ils fondent à 217°. Si on continue à chauffer, ils ne tardent point à se décomposer en donnant de l'acide oxyphénique ou pyrocatéchine, dont la formule est $C^6H^6O^2$. La *catéchine* possède une saveur faible, à peine sensible ; elle est neutre aux réactifs colorés, se dissout très-peu dans l'eau froide et mieux dans l'eau bouillante, d'où elle se précipite par le refroidissement si sa solution est suffisamment concentrée. Il faut 1,133 parties d'eau à + 17° pour dissoudre 1 partie de *catéchine*, mais, à 100°, 2 ou 3 suffisent. On voit quel parti il est facile de tirer, dans la préparation de la *catéchine*, de cette double propriété. Cette substance, peu soluble dans l'alcool froid, se dissout bien dans l'alcool bouillant. Le même phénomène se produit avec l'éther, dont 120 parties à froid sont nécessaires pour dissoudre 1 partie de *catéchine*, tandis que 7 parties d'éther bouillant la dissolvent facilement.

On remarquera que, si l'alcool et l'éther froids dissolvent plus facilement que l'eau froide le corps qui nous occupe, le contraire se produit à chaud, l'eau bouillante pouvant dissoudre le tiers de son volume de *catéchine*, tandis que l'alcool et l'éther bouillants n'en dissolvent que le sixième et le septième de leur volume.

Pour obtenir la *catéchine*, on procède de la façon suivante : on commence par épuiser, au moyen de l'eau froide, le cachou jaune réduit en poudre ; on débarrasse le résidu du tanin qu'il renferme, puis on traite par huit fois son poids d'eau bouillante, on laisse refroidir lentement, et la *catéchine* se dépose. On presse entre deux doubles de papier joseph après avoir décanté la liqueur, puis, les cristaux obtenus n'étant point encore très-purs, on les redissout dans l'eau ; on précipite par le sous-acétate de plomb, en ayant soin de n'ajouter la solution de ce sel que petit à petit et de suspendre l'opération au moment où le précipité commence à être blanc. On sépare alors les premières portions du précipité, puis on filtre à nouveau pour précipiter encore au moyen de l'acétate de plomb. Le précipité, bien lavé, est mis en suspension dans l'eau. On fait passer un courant d'hydrogène sulfuré, qui débarrasse la liqueur du plomb qu'elle renferme, puis on filtre à chaud. La *catéchine* se dépose par refroidissement.

Ce composé, quand il est hydraté, renferme 52,06 de carbone et 6 d'hydrogène. Quand il est sec, il ne renferme plus que 5 d'hydrogène, mais contient 61,40 de carbone. On lui attribue comme formule $C^{19}H^{18}O^8$.

Si on traite la *catéchine* par l'acide sulfurique étendu et qu'on porte à l'ébullition ces deux composés mélangés et maintenus à l'abri du contact de l'air, on obtient la catéchurétine, qui se présente sous l'aspect d'un produit brun, amorphe, insoluble dans l'eau et dans l'alcool.

La même réaction s'obtient avec l'alcool chargé d'acide chlorhydrique.

Le produit obtenu paraît dériver de la *catéchine* par déshydratation :

$$C^{19}H^{18}O^8 = 2H^2O + C^{19}H^{14}O^6.$$

Fondue avec l'hydrate de potasse, la *catéchine* se dédouble en phloroglucine et acide protocatéchique. Avec l'eau bromée, on obtient une matière rougeâtre insoluble, la bromocatéchurétine, dont la formule est

$$C^{19}H^8Br^6O^6.$$

Le chlorure de benzoyle, à la température de 190°, attaque la *catéchine* et donne deux produits bruns, l'un soluble et l'autre insoluble dans l'alcool.

Si l'on traite la *catéchine* à 100° par une solution d'acide iodhydrique, ce dernier composé lui enlève une partie de son oxygène et la transforme en un produit jaune, élastique et complétement insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther et l'acide acétique. L'analyse de ce produit donne 63,90 de carbone et 5,00 d'oxygène. La formule de ce composé serait, d'après les mêmes analyses, $C^{19}H^{18}O^7$.

Si l'on additionne de bioxyde de baryum une solution de *catéchine* dans l'acide acétique et qu'on traite à chaud ce mélange, il se forme un composé blanc, complétement insoluble dans l'eau bouillante, mais soluble dans l'acide acétique et précipitable par l'eau. L'analyse de ce composé a permis de le considérer comme de l'oxycatéchine. On y trouve 58,00 de carbone, 4,70 d'hydrogène, ce qui lui a fait attribuer pour formule $C^{19}H^{18}O^9$.

Les oxydants énergiques, tels que le bichromate de potasse, l'acide nitrique bouillant et étendu d'eau, transforment la *catéchine* en matières brunes insolubles. Le produit obtenu par le traitement au bichromate se dissout très-facilement dans l'acide nitrique étendu d'eau et bouillant. Il donne un dégagement d'acide carbonique avec production d'acide oxalique.

Traitée par l'eau pure, la *catéchine* s'oxyde lentement et donne un produit brun insoluble. Mise en présence des carbones alcalins ou des alcalis, elle absorbe rapidement l'oxygène de l'air et donne des produits bruns et rouges, connus sous les noms d'acides rubinique et saponique, mais encore mal définis.

La propriété que possède la *catéchine* de donner en s'oxydant un produit brun très-fixe a permis, dans ces derniers temps, d'utiliser le cachou comme substance tinctoriale.

CATÉCHIQUE adj. (ka-té-chi-ke — rad. *catéchine*). Chim. Se dit d'un acide tiré du cachou. ‖ On dit aussi CATÉCHUCIQUE.

CATÉCHISTIQUE adj. (ka-té-chi-sti-ke — rad. *catéchisme*). Rédigé, comme le catéchisme, par demandes et par réponses.

* **CATELET** (LE), bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N. de Saint-Quentin ; pop. aggl., 508 hab. — pop. tot., 546 hab. Filature de lin et de chanvre. Ruines d'un château.

CATÉNULÉ, ÉE adj. (ka-té-nu-lé — rad. *caténule*). Qui a la forme d'une petite chaîne.

CATHÆI ou **CATHARI**, ancien peuple de l'Inde, dont les femmes, au rapport de Diodore, se brûlaient sur le bûcher de leurs maris. Vaillants et habiles dans l'art de la guerre, ils choisissaient pour chef le plus beau et le plus fort d'entre eux.

CATHARSIOS (*purificateur*), nom sous lequel Jupiter avait un temple à Olympie.

CATHELINEAU (Henri DE), commandant de volontaires pendant la guerre de 1870-1871, né à La Jabaudière (Maine-et-Loire) en 1813. Petit-fils du célèbre Cathelineau, qui fut mortellement blessé à la tête de ses Vendéens insurgés contre la première République, il fut élevé dans les traditions légitimistes et catholiques les plus ardentes. Chef d'une très-nombreuse famille, M. Henri de Cathelineau vivait à l'écart et avait fait rarement parler de lui, lorsque éclata la guerre de 1870. Après nos premiers revers, lorsque Paris fut investi et que les armées allemandes couvrirent le nord-est de la France, M. de Cathelineau se rendit à Tours. Il demanda à la délégation du gouvernement de la Défense nationale l'autorisation de former un corps franc, qu'il se chargea de recruter en Vendée et en Bretagne, et qui était destiné à harceler l'ennemi. Le 21 septembre, M. Glais-Bizoin lui ayant accordé l'autorisation demandée, il publia à Tours une proclamation dans laquelle il appelait aux armes les Vendéens et les Bretons. « Levons-nous ! disait-il. Que notre seule ambition soit le salut de la patrie. Pleins de confiance en Marie et couverts de son égide, partons ! » Après avoir organisé une commission pour l'armement de ses volontaires, il se rendit à Nantes ; mais le préfet de la Loire-Inférieure, M. Guépin, craignant que la formation d'un corps de Vendéens sous les ordres d'un chef vendéen n'eût les conséquences les plus graves au point de vue politique, refusa de lui prêter son concours. Toutefois, M. de Cathelineau ayant donné sa parole qu'il agissait uniquement en vue de la défense nationale, il put continuer ses enrôlements et s'adresser, pour avoir des fonds, aux propriétaires et au clergé. Avec son corps de francs-tireurs, qu'il avait voués à la Vierge, il occupa au mois d'octobre le parc de Chambord, prit part aux opérations militaires qui eurent pour résultat de faire évacuer Orléans par Von der Thann et fut, après la bataille de Coulmiers (9 novembre 1870), chargé par le général d'Aurelle de Paladines de s'établir dans la forêt d'Orléans, entre Chilleurs et Louvy. Il reçut alors le commandement de tous les francs-tireurs du 15e corps, avec le grade de colonel. M. de Cathelineau repoussa plusieurs attaques, puis il éclaira le 20e corps, lorsqu'il perça au nord-est par Montliard et Bellegarde, et couvrit à l'extrême gauche les opérations militaires dans la journée du 28 novembre. Après la reprise d'Orléans (le 5 décembre), il parvint à opérer sa retraite au milieu des masses prussiennes et fut attaché à l'armée du général Chanzy. Il alla à Montmirail établir les extrêmes avant-postes de l'armée du général, se distingua au combat de Vibraye, prit part à la défense de Montfort (10 janvier 1871), protégea à Fatines la retraite de la division Rousseau et aida à soutenir l'attaque de l'ennemi à La Guerche. Après l'armistice, que suivit la capitulation de Paris, le colonel de Cathelineau resta à la tête de ses volontaires et fut nommé, le 7 février, général de brigade en titre de l'armée auxiliaire. Pendant toute la campagne, il avait été accompagné par sa femme, qui avait organisé une ambulance et soigné les blessés. Après le vote de l'Assemblée sur les préliminaires de paix (1er mars), M. de Cathelineau annonça aux volontaires qui avaient servi sous ses ordres qu'ils pouvaient retourner dans leurs familles. Après l'insurrection du 18 mars à Paris, il fut chargé par le gouvernement de réunir à Rambouillet une force importante et fit un nouvel appel à ses anciens volontaires ; mais le gouvernement, étant parvenu à reconstituer, grâce à l'arrivée des troupes prisonnières en Allemagne, une armée capable de lutter avec la Commune, décida de n'opposer que la force régulière aux insurgés. Les volontaires bretons restèrent donc inactifs pendant le second siége de Paris et ils furent licenciés par ordre du ministre de la guerre (31 mai). Au mois de janvier 1872, M. de Cathelineau fit un voyage dans le midi de la France et fut l'objet d'ovations retentissantes de la part des légitimistes, qui l'accueillirent au cri de « Vive Henri V ! » à Avignon, à Nîmes et à Montpellier. Ces manifestations audacieuses provoquèrent naturellement des contre-manifestations républicaines, et le général vendéen dut renoncer à faire son tour de France. Depuis lors, il a vécu dans la retraite.

Catherine (LA VISION OU EXTASE DE SAINTE), tableau de M. Luc-Olivier Merson. Dans l'iconographie générale que nous avons consacrée à Catherine de Vienne (tome III, p. 586), nous